DIAGNOSTIC PLOMB AVANT TRAVAUX

A	Adresse du bien	B	Propriétaire
UNIVERSITE DE BOURGOGNE **Rue Claude Ladrey** **21000 DIJON**		Nom : **UNIVERSITE DE BOURGOGNE** Adresse : ESPLANADE ERASME 21000 DIJON	
C	**Commanditaire de la mission**		
Nom :Claire Jeanniot Qualité : Responsable d opération		Adresse : 15, rue Recteur Bouchard 21000 DIJON	
D	**L'appareil à fluorescence X**		
Nom du fabricant de l'appareil : **Niton** Modèle de l'appareil : Fen X2 N° de série : **25-1087**		Nature du radionucléide : **109 cd** Date du dernier chargement de la source : 25/06/2025 Activité de la source à cette date : **902 Mbq**	
E	**Execution de la mission**		
Rapport N° : 31629323-1 Date d'intervention : 08/04/2026		Date du rapport : 08/04/2026	
F	**Nature des Travaux**		
Réalisation d'ouvertures dans les cloisons			
G	**Périmètre de la mission**		
RDJ : locaux 13, 14,14A, 15, 15A, 15B,15C, 16, 17,17B, 18, 19.			

H	Cachet du diagnostiqueur	
Signature		Société : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION** Nom du diagnostiqueur : GUINOT Olivier Organisme d'assurance : **ALLIANCE GLOBAL CORPORATE & SPECIALTY SE** Police : **FRL001575**

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS - Siège social:8 Cours du Triangle – 92800 PUTEAUX
Société par Actions Simplifiées au capital de 36 315 000,00 € - RCS Nanterre B 790 184 675 © Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

ADRESSE DU BIEN 1
PROPRIETAIRE 1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION 1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X 1
EXECUTION DE LA MISSION 1
NATURE DES TRAVAUX 1
PERIMETRE DE LA MISSION 1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR 1

CADRE REGLEMENTAIRE 3

PRINCIPES GENERAUX DE PREVENTION L4121-2 DU CODE DU TRAVAIL 3
PREVENTION DU RISQUE D'EXPOSITION AUX AGENTS CANCEROGENES, MUTAGENES ET TOXIQUES POUR LA REPRODUCTION R4412-59 ET SUIVANTS 3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION 3

L'AUTEUR DU DIAGNOSTIC 3
PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR) 3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL 3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL 3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION 3
OCCUPATION DU BIEN 4
LISTE DES LOCAUX VISITES 4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES 4

METHODOLOGIE EMPLOYEE 4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X 5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE 6

PRESENTATION DES RESULTATS 6

CROQUIS 7

RESULTATS DES MESURES 9

COMMENTAIRES 14

ANNEXES 15

NOTICE D'INFORMATION 15
CERTIFICAT DE QUALIFICATION 16

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

1 CADRE REGLEMENTAIRE

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du diagnostic

Nom et prénom : **GUINOT Olivier**

2.2 Personne compétente en radioprotection (PCR)

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : Sébastien MAUVIGNANT

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : **FONDIS ELECTRONIC** N° NIST de l'étalon : **2573**	Concentration : 0.31 et 0.71 mg/cm² Incertitude : **0,06** mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début de mission	1	08/04/2026	0.32
En début de mission	2	08/04/2026	0.74
En fin de mission	158	08/04/2026	0.30
En fin de mission	159	08/04/2026	0.68
Si une remise sous tension a lieu	/	/	/

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : **NC** Nom du contact : **NC**	Coordonnées : **NC**

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : antérieur à 1997 Nombre de bâtiments : **1**	Nombre de cages d'escalier : **/** Nombre de niveaux : 1

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 21000 DIJON Type : tertiaire Nombre de Pièces : 12 Référence Cadastrale : **NC**	Bâtiment : ptite Fac Entrée/cage n° : / Etage : RDJ Situation sur palier : / Destination du bâtiment : Crêche Accompagnateur : Gardien

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

2.7	Occupation du bien	
L'occupant est	☐ Locataire ☐ ☐ Sans objet, le bien est vacant ☑ propriétaire	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :

2.8	Liste des locaux visites	
N°	**Local**	**Etage**
1	locaux 13, 14, 14A, 15A, 15B, 15C, 15, 16, 17, 17B, 18, 19.	RDJ

2.9	Liste des locaux non visites
Néant, tous les locaux impactés par les travaux ont été visités.	

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

Calibrage de l'a'pareil à fluorescence X

Avant chaque constat, l'a'teur procède au calibrage de son appareil selon les modalités fournies par le fabricant de l'a'pareil.

Identification du bien objet de la mission

L'a'teur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'e'semble immobilier auquel il appartient. En cas d'a'biguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

Identification des locaux

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts : – chaque palier ; – chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de chaussée.

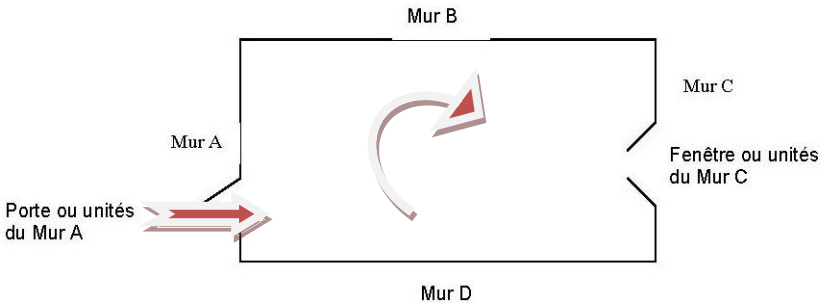
Identification des zones

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire.

Une unité de diagnostic est définie comme étant un élément de construction, ou un ensemble d'éléments de construction, présentant a priori un recouvrement homogène.

Chaque unité de diagnostic (porte, fenêtre, …) est associée à une « zone ».



Seules les surfaces directement accessibles sont testées.

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

Identification des revêtements

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Sont exclus du repérage : - les revêtements de type papiers peints, revêtements de sol plastique ; - les matériaux de type menuiseries extérieures et intérieures en PVC ; canalisations et goulottes en PVC.

Identification des unités de diagnostic et substrat

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.) constituent des unités de diagnostic distinctes : – les différents murs d'une même pièce ; – des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ; – les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ; – des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ; – une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.
Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic : – l'ensemble des plinthes d'un même local ; – une porte et son huisserie dans un même local ; – une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Dans une partie de cage d'escalier, sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes : – l'ensemble des marches ; – l'ensemble des contremarches ; – l'ensemble des balustres ; – le limon ; – la crémaillère ; – la main courante ; – le plafond.

Relevé des mesures : Les résultats des mesures sont indiqués dans les tableaux suivants.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Le présent diagnostic porte sur la mesure de concentration en plomb dans les revêtements avec un appareil à fluorescence X avant la réalisation de travaux.
Dans ce cadre, aucun seuil de concentration en plomb n'est précisé dans le code du travail.

Les résultats de nos mesures sont exprimés en mg/cm² de plomb de support avec indication de l'incertitude de la mesure.

Les valeurs de concentration en plomb, obtenues après l'application de l'appareil sur le support, sont retranscrites dans les tableaux de relevé de mesures. Ces valeurs sont celles du constructeur. Elles comprennent la valeur nominative et l'écart relatif (ex : 13,4 +/- 0,41).

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

- À titre exceptionnel, l'a'teur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants : lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'u'ilisation de l'a'pareil portable à fluorescence X ; lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm2), mais aucune mesure n'e't supérieure à 2 mg/cm2 ; lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'a'teur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C …) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», … dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

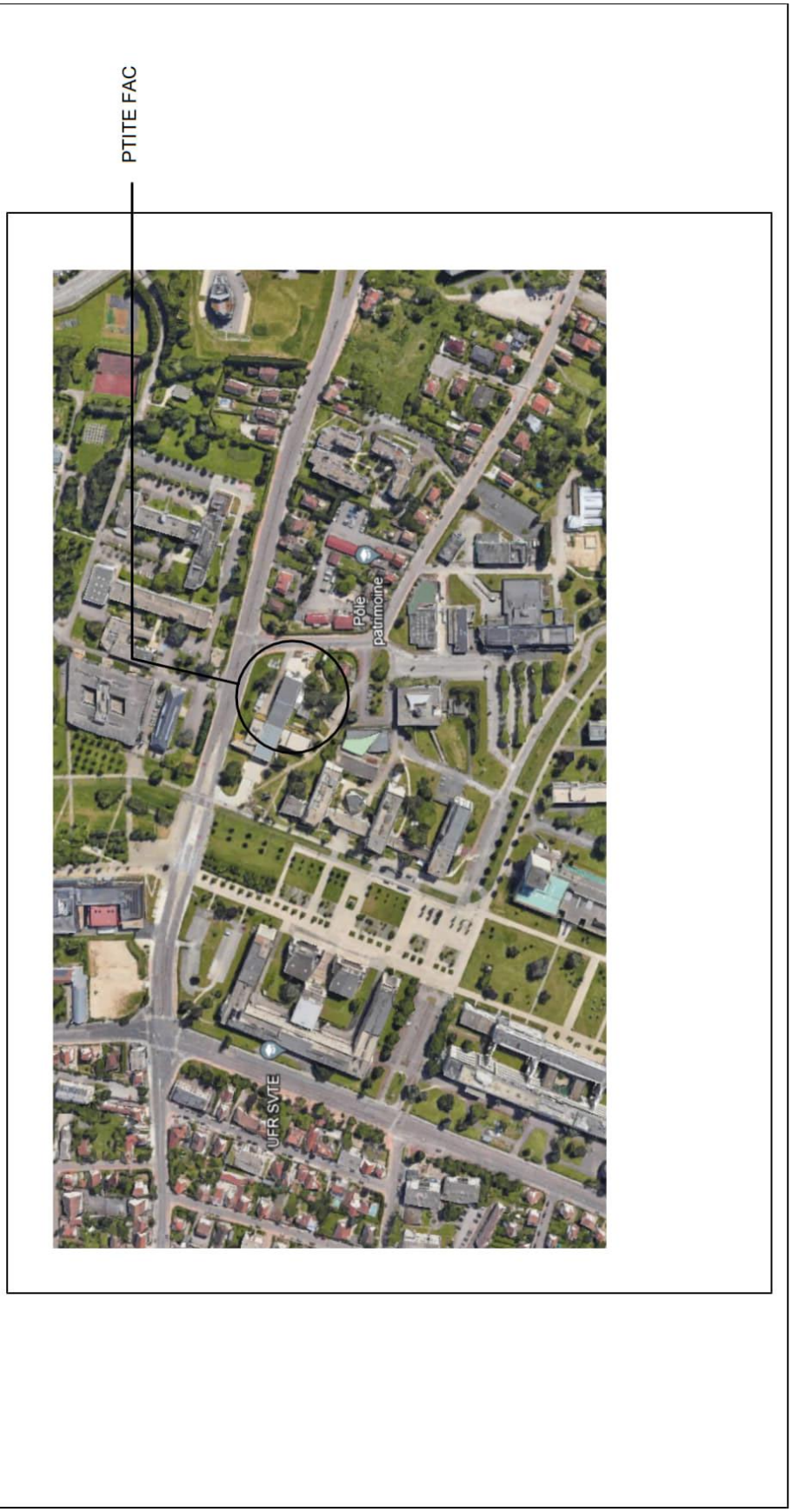
Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, …) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

5 CROQUIS

Planche de repérage technique		Légende	Situation du bien
Adresse	rue Claude Ladrey 21000 DIJON		
PTITE FAC	Date visite: 08/04/2026 Auteur: GUINOT N° Dossier: 31629323-1 Planche: 001		
MASSE	Indice: 0		



Nature du radionucléide : **109 cd**
Date du dernier chargement de la source : 2**5/06/2025**
Activité de la source à cette date : 902 **Mbq**

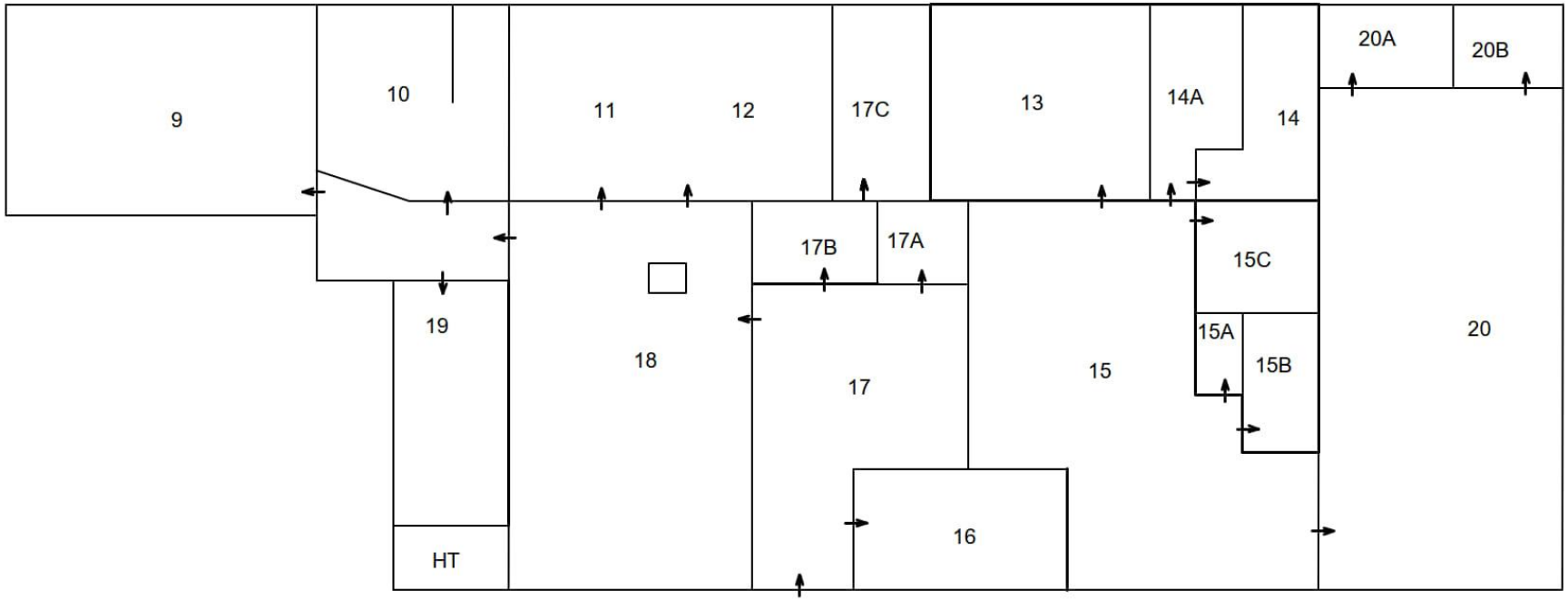
© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

Planche de repérage technique			Légende	Situation du bien
Adresse	rue Claude Ladrey 21000 DIJON			
PTITE FAC	Date visite	08/04/2026		
	Auteur	GUINOT		
	N° Dossier	31629323-1		
	Planche	002		
RDJ	Indice	0		

Accès au local (porte)

Zones de travaux

Nota: les locaux 20/20A/20B
ont été créés en 2022
dans le volume de l'ancienne chaufferie
(sol, mur, plafond composés de béton brut à l'origine)



Nature du radionucléide : **109 cd**
Date du dernier chargement de la source : **25/06/2025**
Activité de la source à cette date : 902 **Mbq**

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

RESULTATS DES MESURES

Local : RDJ 15

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
4	Toute zone	sol	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
5	B	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
6	C	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
7	D	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
8	E	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
9	F	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
10	H	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
11	B	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
12	C	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
13	D	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
14	E	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
15	F	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
16	H	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
17	B	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
18	B	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
19	C	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
20	C	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
21	D	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
22	D	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
23	E	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
24	E	Ouvrant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
25	B	dormant fenêtre	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
26	G	dormant fenêtre	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
27	Toute zone	plafond	pibre	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
27	D	radiateur	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
28	D	conduites	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	**26**	**7**

Local : RDJ 15A

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
29	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	
30	A	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	

Nature du radionucléide : **109 cd**
Date du dernier chargement de la source : 2**5/06/2025**
Activité de la source à cette date : 902 **Mbq**

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

31	B	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
32	C	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
33	D	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
34	A	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
35	A	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
36	B	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
37	B	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
38	C	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
39	C	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
40	D	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
41	D	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
42	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
43	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
44	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	**16**	**5**

Local : RDJ 15B

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
45	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	
46	A	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
47	B	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
48	C	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
49	D	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
50	A	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
51	A	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
52	B	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
53	B	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
54	C	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
55	C	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
56	D	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
57	D	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
58	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
59	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
60	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	**16**	**5**

Local : RDJ 15C

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
61	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

62	A	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
63	B	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
64	C	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
65	D	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
66	A	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
67	A	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
68	B	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
69	B	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
70	C	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
71	C	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
72	D	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
73	D	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
74	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
75	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
76	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	**16**	**5**

Local : RDJ 13

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
77	Toute zone	sol	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
78	A	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
79	B	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
80	C	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
81	D	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
82	A	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
83	A	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
84	B	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
85	B	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
86	C	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
87	C	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
88	D	mur	plâtre	peinture	<1m	0,00	+/- 0.01	
89	D	mur	plâtre	peinture	>1m	0,00	+/- 0.01	
90	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
91	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
92	A	Dormant fenêtre	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
93	D	radiateur	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
94	D	conduites	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
95	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	**19**	**5**

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

Local : RDJ 14

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
96	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	
97	A	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
98	B	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
99	C	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
100	D	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
101	E	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
102	F	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
103	A	mur	faïence	Non peint	-	-	-	
104	B	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
105	C	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
106	D	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
107	E	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
108	F	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
109	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
110	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
111	D	radiateur	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
112	D	conduites	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
113	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	**16**	**13**

Local : RDJ 14 A

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
114	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	
115	A	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
116	B	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
117	C	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
118	D	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
119	E	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
120	F	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
121	A	mur	faïence	Non peint	-	-	-	
122	B	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
123	C	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
124	D	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
125	E	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
126	F	mur	plâtre	Non peint	-	-	-	
127	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
128	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
129	D	radiateur	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
130	D	conduites	métal	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

131	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	16	13

Local : RDJ 16

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
132	Toute zone	sol	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
133	C	plinthes	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
134	C	mur	plâtre	peinture	M	0,00	+/- 0.01	
135	C	Dormant Fenêtre	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
136	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	5	1

Local : RDJ 17

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
136	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	
127	A	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
138	C	mur	plâtre	peinture	M	0,00	+/- 0.01	
139	C	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
140	C	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
141	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	6	2

Local : RDJ 17 B

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
142	Toute zone	sol	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
143	A	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
144	A	mur	plâtre	peinture	M	0,00	+/- 0.01	
145	A	Dormant porte	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
146	A	Ouvrant porte	bois	peinture	MG	0,00	+/- 0.01	
147	Toute zone	Faux plafond	Plaque cellulose	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

Nombre d'unités de diagnostic	6	2

Local : RDJ 18

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
148	Toute zone	sol	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
149	C	plinthes	Lés plastiques	Non peint	-	-	-	
150	C	mur	plâtre	peinture	M	0,00	+/- 0.01	
151	C	Dormant Fenêtre	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
152	Toute zone	Faux plafond	fibre	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	5	2

Local : RDJ 19

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
153	Toute zone	sol	carrelage	Non peint	-	-	-	
154	B	plinthes	carrelage	Non peint	-	-	-	
155	B	mur	plâtre	peinture	M	0,00	+/- 0.01	
156	B	Dormant Fenêtre	bois	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	
157	Toute zone	Faux plafond	fibre	peinture	MD	0,00	+/- 0.01	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	5	2

LEGENDE			
Localisation	**HG :** en Haut à Gauche **MG :** au Milieu à Gauche **BG :** en Bas à Gauche	**HC :** en Haut au Centre **C :** au Centre **BC :** en Bas au Centre	**HD :** en Haut à Droite **MD :** au Milieu à Droite **BD :** en Bas à Droite
Nature des dégradations	**ND :** Non dégradé **EU :** Etat d'usage	**NV :** Non visible **D :** Dégradé	

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	153	62

7 COMMENTAIRES

Sans objet

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

8 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus .

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

• en travaillant sans protection,
• en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
• en se rongeant les ongles,
• en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

• Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
• Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :
• Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

• Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
• Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
• Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
• Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
• Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils.) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
• Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
• Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 ! interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 ! rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 ! interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 ! ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

• des conseils dans le choix des protections,
• une aide à l'information et à la formation,
• une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :
• le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
• la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
• Les guides de prévention :
Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)
Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

Allianz

Attestation d'assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Tour Alto, 4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Diagnostics amiante et inventaires des matières dangereuses à bord des navires et matériel flottant
- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic et dépistage du radon dans les bâtiments, cavités, lieux souterrains, recherche des sources, voies d'entrées et de transfert, mesure de flux d'exhalation des sols.
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite

Allianz

Attestation d'assurance

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Période d'assurance : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 23 décembre 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signed by: LORENZO BATTISTI
EMail: lorenzo.battisti1@allianz.com
Signing time: 23-12-2025 10:46:54
IP address: 165.225.202.119

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

© Bureau Veritas Exploitation – 11/2017 – Toute reproduction interdite